



Service d'Accompagnement
des Mères Lycéennes

Rapport d'activité 2022- Dispositif SAMELY

Table des matières

Introduction	2
I. Modalités d'interventions	3
✓ Accompagnement individuel persévérance scolaire	3
✓ Actions collectives de lutte contre l'isolement	4
✓ Soutien psychique et à la parentalité	5
II. Profil socio-économique des mères et de leur bébé	7
✓ Ressources et Hébergement	7
✓ Protection des femmes, des filles et de l'enfance.....	9
✓ Dynamique de réseau	12
Conclusion.....	13

Introduction

Le Service d'accompagnement des mères lycéennes (SAMELY) est un service créé par les PEP75 en 2013 afin de favoriser la continuité scolaire des lycéennes enceintes et de lutter contre les risques de décrochage et d'isolement des jeunes mères.

Le service expérimenté à Paris en 2013, s'est développé en Seine-et-Marne et en Essonne en 2014, puis en Seine Saint Denis en 2019. Enfin, le service se déploie dans les départements du Val d'Oise et des Yvelines fin 2021.

Le SAMELY qui fêtera ses 10 ans au cours de l'année, couvre aujourd'hui 6 départements. Le travail interdépartemental entretenu par l'équipe de direction permet une cohésion d'ensemble, la mise en place de projet de type actions collectives et permet une continuité d'accompagnement malgré la mobilité importante, voir l'errance du public, sur la région.

- Le dispositif développe sa mission autour de 3 axes spécifiques :
 - La lutte contre le décrochage scolaire des lycéennes et collégiennes enceintes, en adaptant le projet d'orientation et d'insertion à la situation maternelle.
 - La lutte contre l'isolement social des jeunes femmes et le soutien de la création périnatale du lien mère-enfant.
 - La coordination des acteurs qui œuvrent au côté des jeunes femmes afin de favoriser l'accès aux services de santé et de droit commun.

L'accompagnement proposé s'est peu à peu enrichi, la mission de soutien à la scolarité reste prépondérante dans l'accompagnement global proposé. Toutefois, le soutien à la parentalité, le renforcement du lien mère enfant, les actions de prévention santé et violence faites aux femmes complètent les missions de notre service. Ces missions s'inscrivent en partie dans le cadre des projets 100 premiers jours de l'enfant.

Nombre de jeunes femmes orientées		
	2021	2022
75	63	56
77	40 (+ 5 liste d'attente)	55
78	3	15
91	56	57 (+3 liste d'attente)
93	67 (+ 19 liste d'attente)	65
95	6 (+ 4 liste d'attente)	21
Total	235 (28)	269 (3)

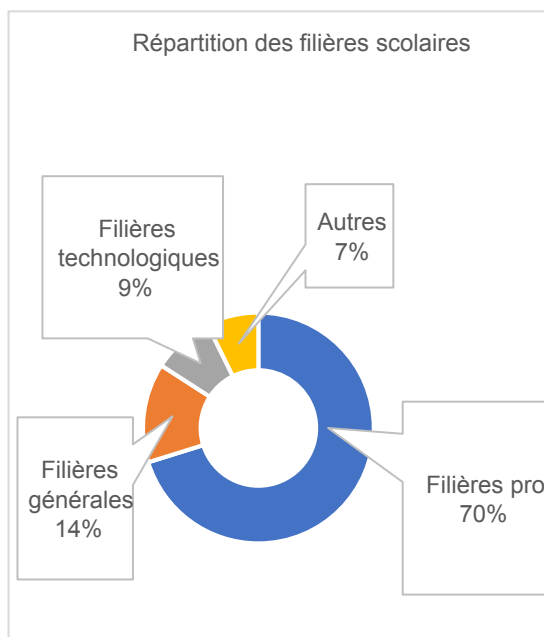
Les jeunes femmes accompagnées par le SAMELY sont réparties sur l'ensemble des territoires indiqués. Elles sont principalement regroupées dans les zones urbaines et vivent le plus souvent dans des quartiers labellisés politique de la ville.

Le nombre d'accompagnement est moindre sur les Yvelines et le Val d'Oise, départements récemment investis et partiellement couverts en 2022.

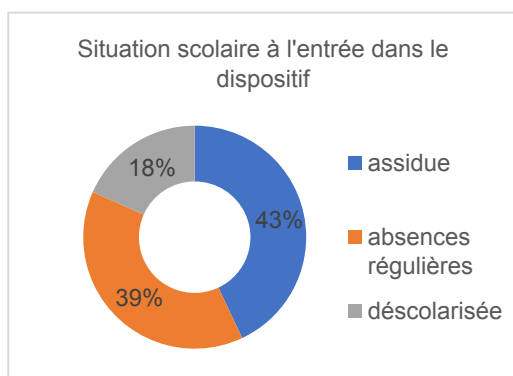
I. Modalités d'interventions

✓ Accompagnement individuel persévérance scolaire

Filières les plus représentées	
ASSP- Accompagnement Soins et Services à la Personne	29
Commerce/Vente	24
Général	23
Gestion/Administration	16
AEPE - Accompagnant éducatif petite enfance	10
Accueil / Relation Client	10
ST2S- Sciences et technologies de la santé et du social	7
Esthétique	7
UPE2A- Unité Pédagogique pour Élèves Allophones nouvellement Arrivés	6
STMG- Sciences et technologies du management et de la gestion	6



90% des lycéennes sont scolarisées en filières professionnelles, le plus souvent dans des domaines à haute représentation féminines.



Parmi les lycéennes scolarisées, presque la moitié ont des absences régulières.

Les causes sont diverses : temps de transport, non adaptation des horaires de crèche, fatigue, rendez-vous divers chez les partenaires de santé ou sociaux, peur du jugement, sentiment d'être dépassée...

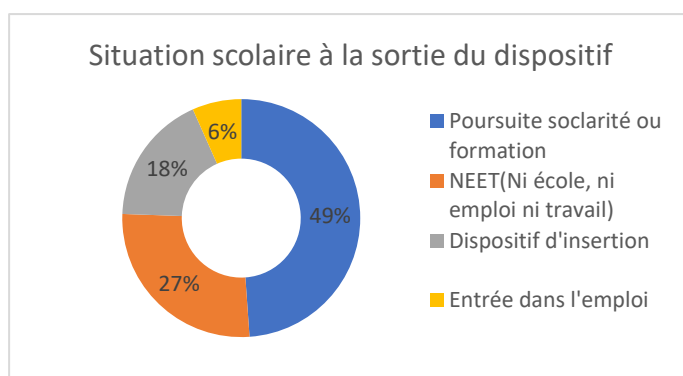
Nous croyons dans l'importance pour les jeunes femmes que nous accompagnons de maintenir leur scolarité, même si elles deviennent mères. Le parcours pour faire concilier ces deux réalités est semé d'embûches et semble parfois relever de l'impossible, surtout lorsque des problématiques périphériques s'y greffent.

L'accompagnement à la scolarité, sous forme de rendez-vous réguliers, permet de soutenir la jeune mère dans son projet d'orientation. Il motive la présence continue en cours, permet de faire le lien avec les établissements, d'adapter le planning de cours et stages aux contraintes de la vie de mère et de lever les incompréhensions si nécessaires.

Un travail de redéfinition du projet d'orientation est également souvent mené, en lien avec les CIO. Il permet un meilleur investissement de la scolarité car le projet scolaire et plus largement le projet professionnel est choisi par la jeune femme en prenant en compte la singularité de sa situation.

77% des jeunes femmes qui se sont présentées au passage d'un examen en 2022 l'ont obtenu (BAC, CAP et BTS). Le maintien de la scolarité permet une continuité de vie sociale, entretient le sentiment d'appartenance au groupe et de confiance en soi, malgré un quotidien en décalage avec les pairs.

L'obtention d'un diplôme qualifiant est la garantie de meilleures perspectives d'insertion, de plus d'autonomie. La qualification professionnelle est un vecteur de protection pour la mère et l'enfant, face aux difficultés économiques et aux risques de violences. Malgré les difficultés à faire coïncider scolarité et maternité, on remarque que souvent, l'annonce de la grossesse favorise l'accrochage scolaire. Les jeunes femmes veulent réussir pour leur enfant, ça devient un moteur.



A l'issu de l'accompagnement SAMELY, environ $\frac{3}{4}$ des jeunes femmes poursuivent leur formation ou s'insèrent professionnellement.

Le quart de jeunes femmes sans solution ont pour la plupart quitté le système scolaire (pour cause de complication de grossesse, absence de place en crèche, déménagements, problématique en santé

mentale...) sans possibilité d'y revenir en raison de leur âge ou du manque de place dans les filières visées.

Lorsque l'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école (Apadhe) est mis en place durant la période d'arrêt médical qui entoure l'accouchement, le maintien en scolarité est facilité. Nous déplorons que la mise en place de cette aide ne soit pas toujours possible.

✓ Actions collectives de lutte contre l'isolement

L'isolement ou l'esseulement, qu'il soit vécu ou ressenti par les mères adolescentes a des conséquences négatives sur leur pouvoir d'agir. L'intervention du SAMELY se trouvant à la croisée de différents champs d'actions, nous construisons des **actions collectives de soutien à la parentalité et à la scolarité**, en premier lieu. En complément, des temps d'éducation à la sexualité et à la vie affective, d'informations et de réflexions sur la santé mais aussi de loisirs, d'initiation à la nature et des temps pour prendre soin de soi sont aussi organisés. Ces moments sont pensés en équipe pour répondre aux questions et besoins des jeunes femmes et de leur bébé.

45% des jeunes femmes accompagnées par le dispositif indiquent avoir peu ou aucun contact avec le père de l'enfant, ce qui est une des raisons de leur isolement. Quand un père est présent, ou un compagnon faisant fonction de co-parent, il peut être invité aux actions collectives.

En 2022, 4 séjours : 2 de remobilisation scolaire et 2 de soutien à la parentalité ont eu lieu, ainsi que 2 stages de soutien à la scolarité et à la parentalité, durant les vacances scolaires.

L'équipe a également proposé 7 journées d'action et prévention et organisé une semaine de la santé de la femme et du bébé. Ces moments ont été animés à l'aide d'outils de médiation (photo langages, jeu de l'oie sur la santé de la femme, vidéo sur la santé mentale...), ou en partant des propositions des participantes.

En Seine et Marne, pour la première année, des **rencontres mères bébés itinérantes** ont été organisées sur le territoire : un groupe de préparation à la naissance co animé par notre psychologue et une sage-femme ; et deux rencontres éveil et jeux avec les bébés, par mois. L'enjeu des espaces est de constituer des groupes : remparts au sentiment d'isolement, de rejet ou d'épuisement parental dans une démarche de prévention précoce des difficultés mère-bébé. L'objectif est de prendre soin du lien mère enfant dans une continuité : aide à la projection maternelle, réduction stress de l'accouchement, prévention de retards psychos moteurs des bébés... La visée est aussi d'amener les adolescentes à repérer les structures et professionnels du droit commun en matière de soutien à la parentalité. Les dyades sont aidées dans leur mobilité par nos équipes qui se chargent d'identifier des villes proches de leurs lieux d'habitation pour y mener les actions. Elles peuvent par ailleurs être acheminées de chez elles, aux lieux de rencontre.

Ces outils de **promotion de la santé affective et psychomotrice du jeune enfant**, ont vocation à renforcer les compétences parentales et à aider les mères à rompre leur isolement.

En 2022, ce sont aussi 36 groupes de parole qui ont été animés par les psychologues pour un total de 124 participations. Elles proposent aux mères d'échanger dans un espace contenant et bienveillant. Ces moments ont pour objectifs de libérer la parole et de permettre à chacune de se sentir moins seule face à des questionnements, en partageant vécu et expériences.

L'ensemble des actions collectives continuent de rencontrer un vif succès auprès des jeunes femmes, entraînant **194 participations de mères et de bébés**. Nous en concluons qu'elles sont identifiées par ces dernières comme neutres et bienveillants, qu'elles savent qu'elles peuvent y échanger sur leurs difficultés et leurs ressources, sans sentiment de jugement.

✓ Soutien psychique et à la parentalité

Les deux psychologues mission périnatalité et parentalité de l'équipe SAMELY proposent un accompagnement individuel et groupal. Elles sont présentes dans les départements 75, 77, 91 et 93. Les psychologues sont **présentes aux premiers rendez-vous** de présentation

avec les coordinatrices afin d'établir un premier contact, et proposer un soutien psychologique aux jeunes mères accompagnées.

En 2022, 123 jeunes femmes ont bénéficié d'au moins une rencontre avec une psychologue de l'équipe.

Le suivi individuel a pour objectif d'accueillir et d'accompagner les jeunes femmes enceintes ou avec enfant. Il leur offre un **espace d'écoute et d'expression** leur permettant d'évoquer des questionnements et des angoisses liées à la grossesse et à la maternité, à leur histoire familiale, à leurs relations amicales et amoureuses, ou encore en lien avec des traumatismes résultant de violences subies, d'un trajet migratoire, etc.

Le but est d'**évaluer leur état psychique**, leur isolement, leurs ressources internes et externes, l'investissement de la grossesse et de soutenir les compétences parentales. Si besoin, les psychologues vont par la suite **orienter les mères** vers des lieux partenaires : Urgences Psychiatrique, Unités mère-enfant, Centres Médico-Psychologiques, Psychiatres, Points d'Accueil Ecoute Jeunes...

Un entretien post-natal est proposé dans les premiers mois qui suivent la naissance. Il est mis en place pour aborder l'accouchement, le vécu psychologique de la mère, les premiers soins apportés à l'enfant et l'établissement du lien mère-enfant. Instauré dans une visée préventive, et en utilisant l'échelle de dépression post-natale d'Edimbourg, il est le lieu de repérage des premiers signes de baby blues ou de dépression du post-partum.

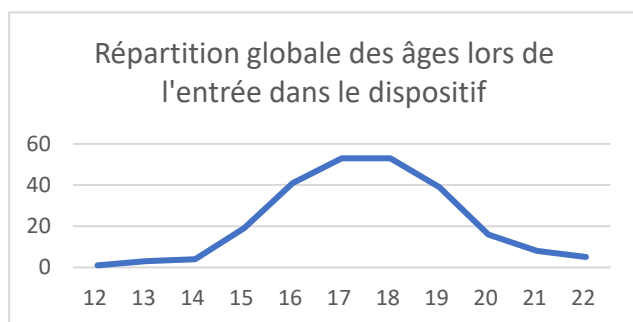
Les psychologues accordent une importance particulière à l'observation du lien mère-enfant durant les entretiens. Elles sont vigilantes aux manifestations verbales et non-verbales du bébé, compte tenu des fragilités fréquemment repérées chez les mères.

Elles soutiennent également l'équipe des coordinatrices scolarité dans la réflexion et l'élaboration des situations complexes et en participant activement au travail pluridisciplinaire (dépression post-partum, le deuil périnatal ou encore le déni de grossesse).

En séjour, au-delà des groupes de paroles, les psychologues participent aux activités et sont présentes durant les temps quotidiens – repas, sorties, temps chansons. De plus, durant les journées d'action collectives proposées plusieurs fois par an, les psychologues peuvent animer des temps d'accueil mère-enfant, parcours de motricité, jeu libre, propices à l'observation du lien mère-bébé, aux échanges autour de la parentalité et à l'identification entre pairs. Ces cadres d'interactions participent au soutien à la parentalité en s'appuyant sur le groupe.

La présence des psychologues durant ces temps collectifs facilite également le lien et permet parfois aux jeunes mères de prendre contact plus aisément par la suite afin notamment d'engager un suivi individuel ou de le reprendre.

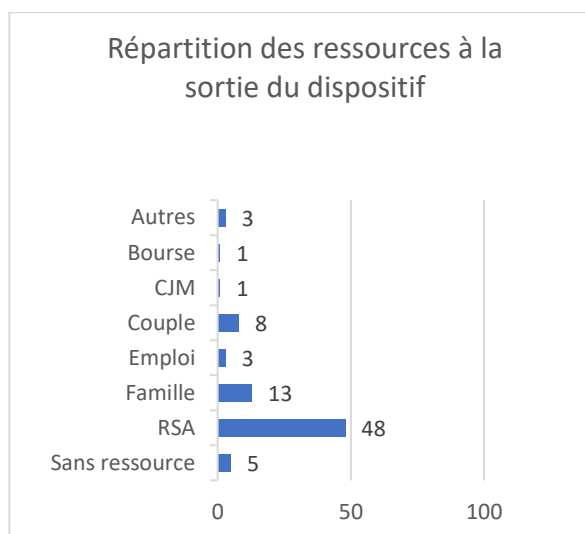
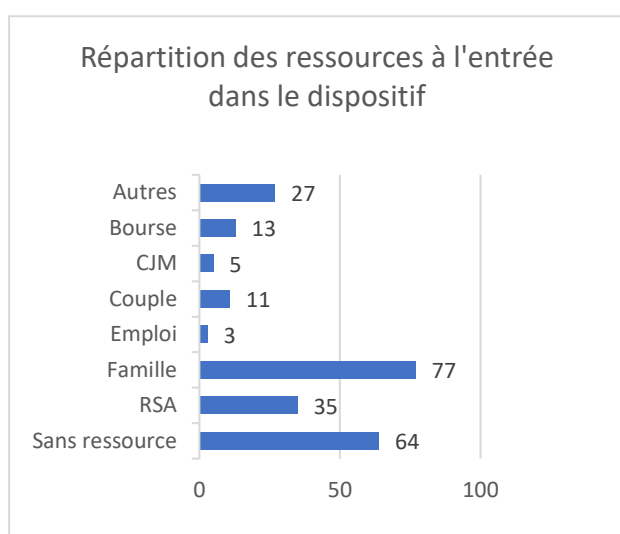
II. Profil socio-économique des mères et de leur bébé



La moyenne d'âge globale sur l'ensemble des territoires est de **17,5 ans**.

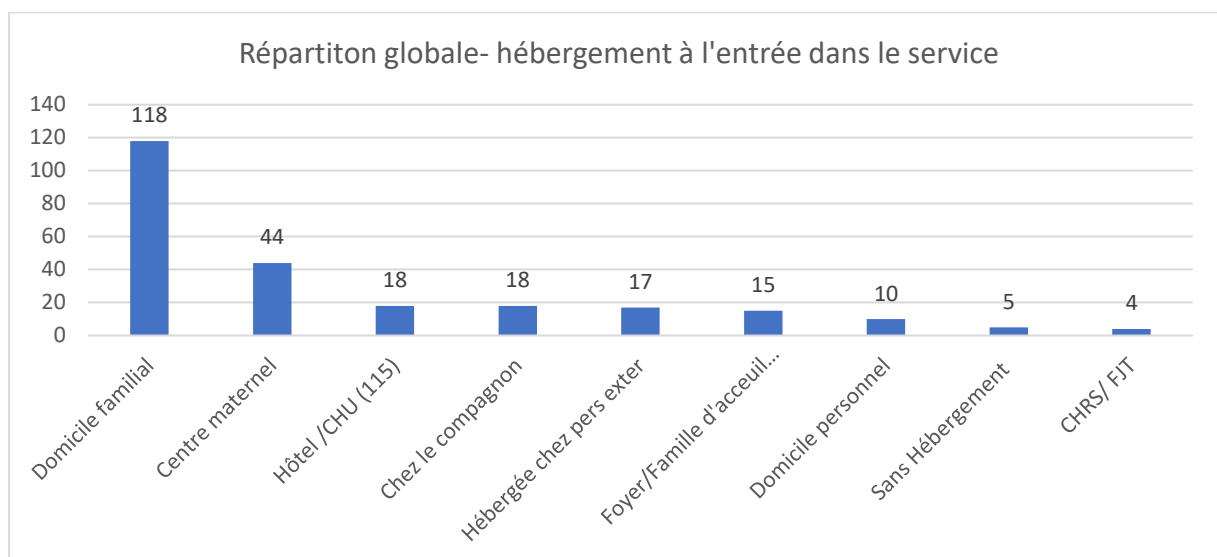
Cette moyenne d'âge est stable depuis la création du service.

✓ Ressources et Hébergement



Sans emploi car en âge d'être scolarisées, les jeunes mères vivent généralement dans des **situations socio-économiques précaires**, avec l'arrivée d'un bébé à charge. Lors de l'entrée dans le dispositif, elles dépendent le plus souvent des ressources de leur famille, compagnon ou d'une prise en charge ASE. Certaines sont parvenues à ouvrir leur droit au RSA majoré, auprès de la CAF.

Plus d'un quart d'entre elles ne se trouvent dans aucune de ses situations, du fait le plus souvent d'une rupture familiale. Les préoccupations sociales sont alors une charge si importante qu'elles mettent en péril l'investissement scolaire et parental. En fin d'accompagnement, **58% sont bénéficiaires du RSA majoré**. Ce minima social, non conditionné à la recherche d'un emploi, jusqu'aux 3 ans de leur enfant, permet aux mères isolées de subvenir à leur besoin et à ceux de leur enfant tout en poursuivant leurs études.



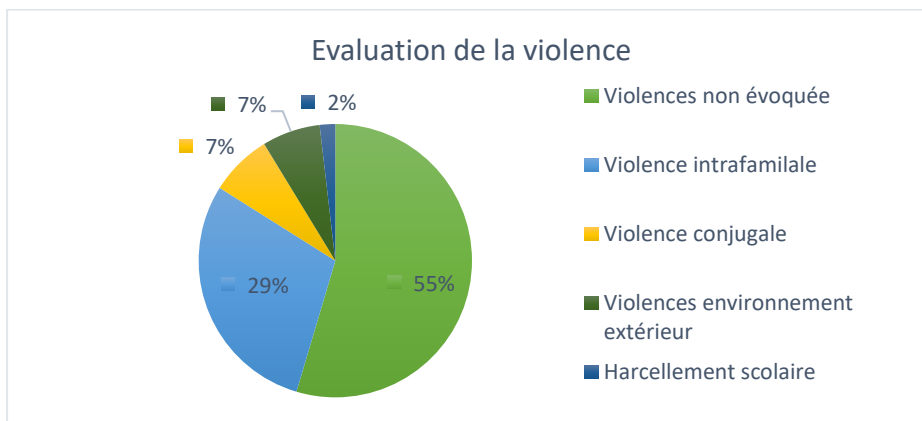
La question de l'hébergement, comme celle des ressources est un des facteurs de décrochage scolaire et de fragilisation de l'investissement maternel. La majorité des jeunes femmes accompagnées auront à quitter leur lieu d'hébergement durant les deux ans d'accompagnement. Les causes sont variées (violences intrafamiliales et conjugales, suroccupation et insalubrité, rejet de la cellule familiale, nécessité de prise en charge institutionnelle, inadaptation de la nouvelle situation familiale à la structure d'hébergement...)

Cette instabilité engendre des déménagements fréquents créant des ruptures dans leur parcours scolaire et de soin. L'accompagnement SAMELY permet de prendre en compte la question de l'hébergement et d'orienter les jeunes femmes vers les services proposant une prise en charge adaptée à la dyade mère enfant, tout en pensant une continuité scolaire.

Les tensions qui entourent l'accès à un logement ou à un hébergement pérenne en Ile de France sont fortes et ne permettent pas toujours une proposition rapide et adaptée malgré la construction d'un réseau dynamique. Pour ces situations-là, l'urgence est telle que la scolarité est parfois reléguée au second plan.

✓ Protection des femmes, des filles et de l'enfance

▪ Lutte contre les violences



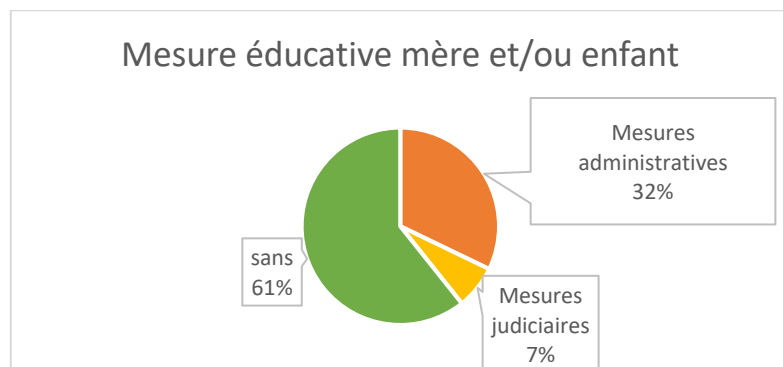
Au total, 45% des jeunes femmes accompagnées par le dispositif évoquent des violences vécues au cours de leur histoire (violences passées ou actuelles). Nous sommes persuadées que ce chiffre est en deçà de la réalité.

Il est difficile de catégoriser ces violences tant leurs formes se recoupent et leur catégorie varie pour une même jeune femme. Qu'il s'agisse de violence intrafamiliales, conjugales, scolaires, d'humiliation, brimades, coups, privation de liberté, soins ou argent, d'intimidation, d'agressions sexuelles, de viols, de confiscation d'enfant, de menaces, de mutilations sexuelles, ou d'esclavage moderne, nous sommes toujours frappées par la part importante de notre public qui en a été victime. Souvent traumatisées, les jeunes femmes peuvent osciller entre banalisation et sidération, sans prendre la mesure de ce qui leur a été fait.

Le travail avec les associations d'aide aux femmes victimes de violences, sur les territoires nous est précieux. Proposant un relais en termes d'accompagnement social, juridique, psychique ou une mise à l'abri, elles accompagnent les jeunes femmes dans une prise de conscience nécessaire pour s'extraire des violences et éviter les répétitions. C'est un **enjeu de santé majeur pour la mère et l'enfant.**

Nous déplorons le manque de services spécialisés dans la prise en compte des violences, notamment conjugales, faites aux mineurs.

- Protection de l'enfance



- Mesures administratives : accueils provisoires en centre maternel principalement
- Mesures judiciaires : OPP, AEMO ou mesure d'investigation judiciaire

Les mesures administratives sont pour la plupart des accords pour une prise en charge en centre maternel. Un accompagnement éducatif pluridisciplinaire à la relation mère enfant est proposé en ces lieux. Le travail du SAMELY s'inscrit en complémentarité. En effet, le plus souvent l'accompagnement SAMELY démarré durant la grossesse, précède les admissions en centre maternel.

Le rôle du service à ce moment-là est d'assurer une veille et une évaluation quant à l'investissement de la grossesse de la jeune femme, son environnement social et son parcours de vie afin d'effectuer des orientations et des préconisations vers les bons services en fonction des vulnérabilités repérées. La fréquence des visites à domicile effectuées, ainsi que les actions collectives, avec hébergement notamment, nous permettent de recueillir ces éléments d'observation.

La part de mesures judiciaires correspond le plus souvent à des jeunes femmes mineures prises en charges en MECS, placées sous OPP, bien avant leur grossesse.

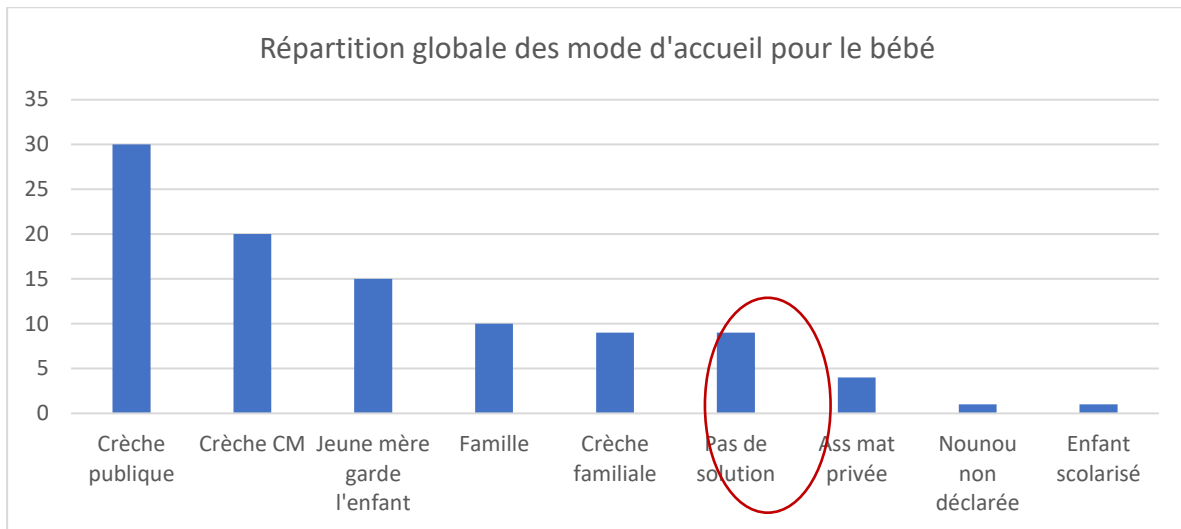
Les professionnelles du SAMELY prêtent une attention particulière aux carences et violences que peuvent vivre les bébés mais aussi les mères, surtout lorsqu'elles sont mineures. **La vigilance en matière de protection de l'enfance est double.**

Le lien de confiance créé avec la jeune femme permet de faciliter sa compréhension et son acceptation des mesures éducatives prononcées en protection de l'enfance, qui peuvent l'inquiéter : mise en place de techniciennes de l'intervention sociale et familiale à domicile, Aide Educatives à Domiciles, suivi social, Aide Educative Budgétaire, prise en charge en centre maternel...

En 2022, l'équipe du SAMELY a participé à la rédaction de compléments d'informations préoccupantes portant sur la situation de la mère et/ou de son enfant. Dans la grande majorité des situations, c'est un service extérieur qui porte l'IP.

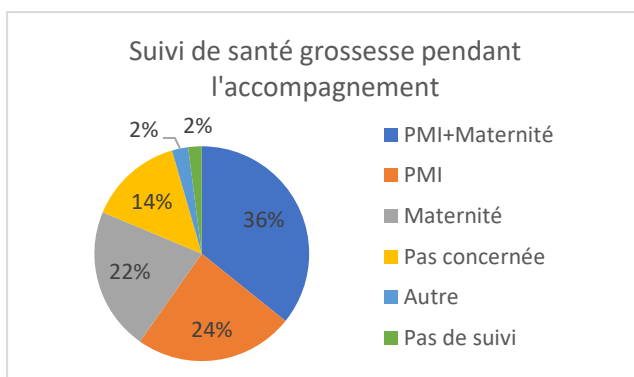
- Modes d'accueil

L'obtention d'un mode d'accueil est décisive pour garantir poursuite de scolarité et insertion.



9% des jeunes femmes sont confrontés à une problématique liée au manque de place dans les lieux d'accueil du jeune enfant. Cette problématique révèle une réalité très différente d'un territoire à l'autre. En plus de permettre une reprise de scolarité, un mode d'accueil permet un relais à la parentalité et l'observation de son enfant par une professionnel extérieur. C'est aussi gage de mixité et d'égalité des chances pour les bébés qui naitraient dans les milieux socio-économiques les plus défavorisés.

- Accès aux soins périnataux



98% des jeunes femmes accompagnées par le service ont un suivi de grossesse en place. Le lien vers les PMI est facilité tout au long de l'accompagnement par un partenariat étroit avec les services des différents territoires.

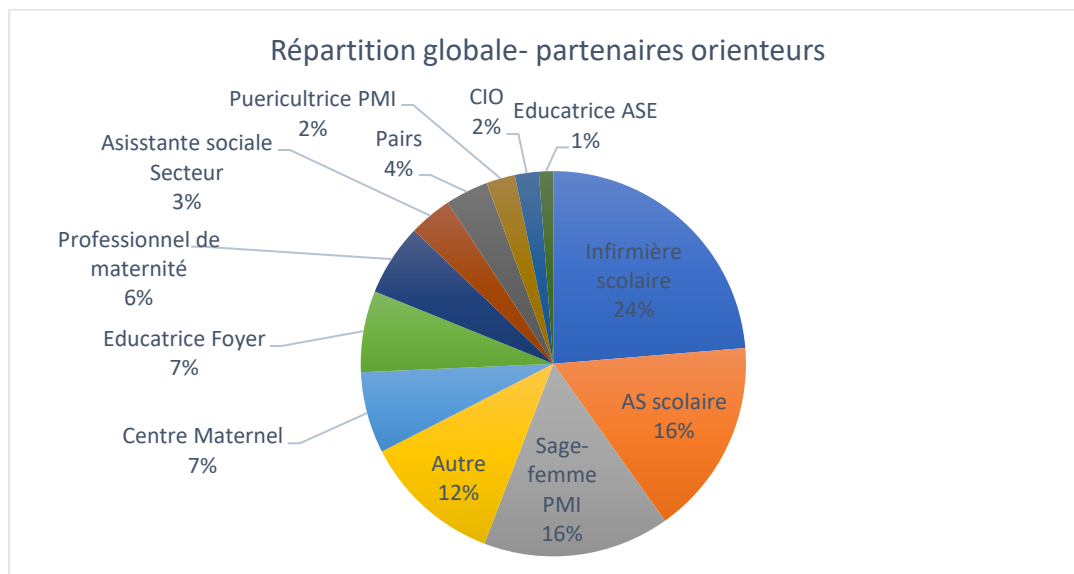
L'accès au soin peut être entravé par les problématiques de déserts médicaux selon les territoires et par ceux des ressources et de

l'ouverture des droits, selon les situations.

Le suivi de grossesse et du bébé effectué par les PMI est précieux et privilégié par notre public, justement car les modalités d'accès y sont plus faciles.

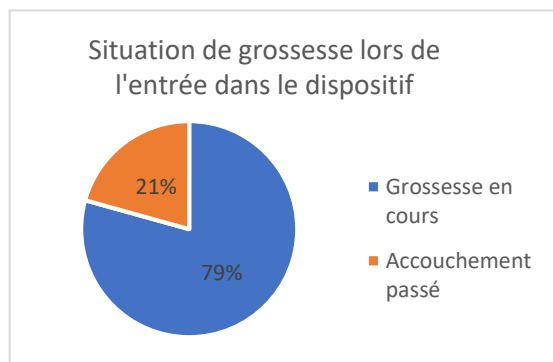
Sur le plan curatif, lorsqu'une mère ou un enfant tombe malade, il est assez fréquent que les jeunes femmes se rendent à l'hôpital, faute de pouvoir trouver un médecin.

✓ Dynamique de réseau



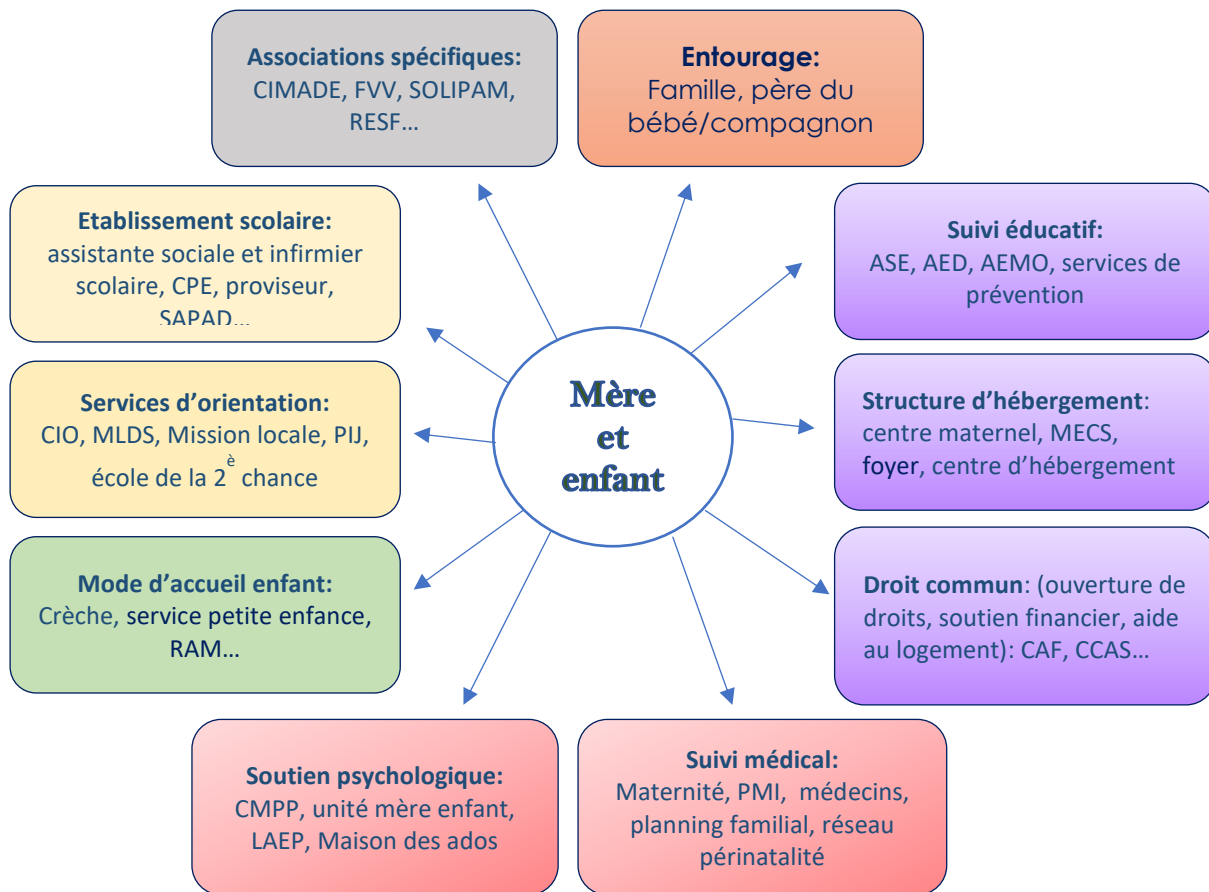
La diversité des champs d'intervention des partenaires orienteurs montre que le service est bien identifié autant dans les champs scolaires, de la santé que dans le domaine social. Ceci est possible grâce aux réunions de présentation de service animé par l'équipe sur la totalité des territoires.

40% des orientations émanent de l'éducation nationale, partenaire historique du SAMELY.



Grâce à un réseau de partenaires réactifs, la plupart des jeunes femmes sont orientées vers le dispositif lors de leur grossesse. Ces orientations précoces, permettent un accompagnement préventif de repérage puis de résolution des problématiques de décrochage scolaire et de parentalité.

La grossesse pour une adolescente, en particulier, est un bouleversement qu'il est nécessaire de contenir et d'accompagner le plus en amont possible. Cette période de vulnérabilité peut être propice à la mise en place d'un lien de confiance entre l'équipe et les jeunes femmes dès la grossesse.



Le travail en réseau mené sur les territoires permet un accès facilité à un mode d'accueil, un hébergement adapté, un suivi de santé de la mère et de l'enfant ou une ouverture de droits. Le travail de coordination avec les services de droits communs (services sociaux, PMI, ASE), l'éducation nationale, les structures jeunesse, associations etc... est nécessaire à la résolution des problématiques des jeunes femmes accompagnées. Les concertations permettent une articulation des missions facilitée et l'émergence de pistes de résolution. C'est aussi la possibilité de partager une analyse la plus objective possible des situations à risques. Enfin, la famille, notamment les parents des jeunes femmes accompagnées et leur compagnon, sont associés aux réflexions permettant le soutien de la mère dans sa scolarité, lorsqu'ils sont positionnés de manière adaptée.

Conclusion

Après 10 ans de fonctionnement les PEP75 ont suffisamment de recul sur l'accompagnement à la scolarité des mères adolescentes pour dresser des bilans et établir des préconisations.

La maternité, adolescente de surcroît, est une période de grande vulnérabilité nécessitant un étayage pluriel. Le travail des équipes du SAMELY est de proposer des cadres d'interactions individuels ou groupaux, permettant la contenance des bouleversements qu'elle cristallise ou qui en découle. En lien étroit avec les partenaires pour éviter les risques de rupture ou d'effondrement, afin de permettre aux jeunes femmes de maintenir leur scolarité tout en faisant de la place à leur maternité.

C'est pourquoi depuis quelques années, des psychologues, chargées de mission parentalité et périnatalité interviennent en complément de l'accompagnement socio-éducatif des coordinatrices scolarité et insertion et que des actions collectives se sont ajoutées. La présence de professionnelles qui veillent particulièrement à la question du bien-être de la mère et de l'enfant, et qui assurent des relais vers les services de soin et de protection de l'enfance est essentielle pour éviter les risques de carence et de maltraitance. L'écoute et l'observation proposée par les psychologues, à domicile des jeunes femmes, en action collectives ou les éclairages théorico-cliniques qu'elles apportent aux équipes, permettent un étayage de la relation mère enfant.

La souplesse des modalités de prises en charge du SAMELY qui propose aux jeunes mères un accompagnement individuel long, global et adapté à leur situation, dans une dynamique d'aller vers, favorise leur adhésion au dispositif. La relation de confiance créé nous permet de mettre en lien les jeunes femmes accompagnées avec les institutions, dont elles craignent ou méconnaissent les attributions, le plus souvent.

Le travail de coopération partenariale avec l'éducation nationale, les services de droit commun, associatifs et les, collectivités locales est une nécessité et doit être poursuivi. Notre connaissance de la pluralité des acteurs intervenant dans les champs de la scolarité, de la périnatalité, du soin, de la protection de l'enfance et de l'aide sociale facilite la coordination des intervenants, dans l'intérêt des jeunes femmes. Notre présence sur la quasi-totalité du territoire francilien, permet une continuité de prise en charge par notre dispositif, même en cas de déménagement.

Ces leviers sont d'autant plus importants que nous constatons une paupérisation de la population, avec un nombre croissant de situation de jeunes mères célibataires, résidant en quartier politique de la villes et confrontées à des problématiques psychiques, de violence, d'isolement et donc d'insertion.